

Antiquités nationales

M. Christian GOUDINEAU, professeur

I. - COURS

Selon une tradition désormais établie, le cours a été, chaque semaine, divisé en deux parties : un exposé suivi (consacré cette année aux origines de Lyon) et la présentation de recherches nouvelles ou de problèmes d'actualité. A cet égard, ont été abordés les sujets suivants : les villes de l'antiquité tardive et du haut Moyen-Age (à partir de l'exposition consacrée aux « premiers temps chrétiens en Gaule méridionale »), Narbonne protohistorique, le problème des restitutions et des reconstitutions, les gravures de l'Age du Bronze et leur interprétation, les chantiers du Grand Louvre, les amphores vinaires en Gaule au 1^{er} siècle avant J.-C.

Quant au cours suivi, l'étude de la Gaule méridionale après la mort de César nous avait conduit l'an passé à nous pencher en particulier sur les nombreux problèmes posés par la ville et par la cité de Nimes et, à cette occasion, reprenant l'étude de la fameuse phrase de Suétone *Tib.*, 4 (« Tiberius Nero fut envoyé en Gaule déduire des colonies, parmi lesquelles Narbonne et Arles »), nous avons rapidement évoqué le cas de Lyon, suggérant que les colons installés en 43 par L. Munatius Plancus pouvaient avoir été les bénéficiaires d'une déduction antérieure à Vienne, précisément l'une de celles menées par Tiberius Nero en 45 ou 44. L'établissement, de droit latin, n'aurait guère eu le temps de se matérialiser : à la mort de César, les Allobroges auraient expulsé les nouveaux venus qui se seraient réfugiés au confluent de la Saône et du Rhône (Dion Cassius, XLVI, 50). Cette hypothèse a été présentée dans une note publiée dans *Gallia*, 1986, 1, p. 171-173 et sera développée dans un ouvrage à paraître sur *Les origines de Lyon*. Nous n'entrerons donc pas ici dans les détails examinés lors des premiers cours.

Si notre scénario rend compte des différents textes, il ne résoud pas d'autres questions tout aussi épineuses portant sur l'implantation de ces premiers établissements — celui des colons viennois expulsés, celui de la fondation organisée par Plancus. Dans un premier temps, nous avons donc repris tous les textes évoquant la topographie lyonnaise.

A lire Dion, *ibid.*, c'est très précisément dans « l'espace entre le Rhône et la Saône, là où ils confluent » que se sont « établis » ceux qui avaient été chassés de Vienne. On n'a aucune raison de ne pas prendre au sérieux cette affirmation qui semble, comme le reste du passage, s'appuyer sur une source bien informée. D'ailleurs, un site de confluent au pied d'une hauteur comme celle de la Croix-Rousse correspond bien aux nécessités de défense. Pour préciser, il faudrait connaître la configuration du confluent au 1^{er} siècle av. J.-C. Or, nos certitudes sont surtout négatives : les fouilles récentes ont démenti toutes les hypothèses présentées depuis un siècle, y compris celles d'A. Audin, et l'existence d'un bras du Rhône ou de la Saône coupant la presque île actuelle est devenue improbable. Faut-il penser que la configuration de celle-ci ressemblait à peu près à ce qu'elle fut à la Renaissance ? Sans doute. En tout cas, une partie du site devait être occupée par des marécages et des terrains instables qui allaient exiger, vers le milieu du 1^{er} siècle, d'importants travaux d'assainissement ; d'anciens bras de la Saône et du Rhône étaient à peine colmatés, comme l'a montré la fouille de la place Adolphe-Max. Dans ces conditions, retrouver les traces d'un établissement qui ne dura que quelques mois relève du hasard miraculeux : les travaux ultérieurs ont dû éliminer les faibles vestiges qu'il aurait pu laisser.

Pour la fondation de Plancus, la notice approximative de Strabon IV, 3, 2, est précisée par deux textes de Sénèque : *Ep.* 91, 10 et *Apocol.*, VII, 2. Il s'agit d'une colline, d'un sommet, pas bien élevé, « que Phoebus voit toujours en face à son lever », *i.e.* orienté vers l'Est (ce qui correspond à l'étymologie *Lugdunum* = Clermont proposée par P. Flobert, *REL*, 1968, p. 264-280). Voilà une bonne description de la colline de Fourvière et nul prétexte n'est recevable pour mettre en doute des textes aussi précis.

A ces derniers ont été confrontées les trouvailles archéologiques, et particulièrement les grandes fouilles de sauvetage exécutées à Lyon ces dernières années, que l'amabilité de plusieurs collègues nous a permis de suivre attentivement et de commenter ici avant même leur publication. Les recherches menées à Gorge de Loup par J. Burnouf et son équipe préalablement à la construction d'une station de métro ne concernaient pas notre sujet : on n'évoqua que brièvement les sépultures et les vestiges d'habitat (foyers, calages de poteaux, fosses à détritrus) remontant à la première moitié du v^e siècle avant J.-C. et localisés au pied de la colline de Loyasse, au débouché du vallon de Trion. Ces trouvailles remontent de plus de quatre siècles la première occupation humaine attestée mais, outre qu'on en ignore l'étendue, elle semble n'avoir pas connu de lendemain — sauf si l'on veut y voir l'indice de l'existence d'un *oppidum* sur la hauteur de Vaize, ce qui demeure à prouver.

En revanche, avec la découverte de fossés « protohistoriques » dans le chantier du Verbe Incarné lors des fouilles dirigées par B. Mandy, on se

trouve sur le futur site de la colonie romaine et dans une fourchette chronologique d'une trentaine d'année aux alentours du milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. Ce sont deux tronçons de fossés à peu près parallèles, distants de 26 m et orientés selon la plus forte pente du terrain actuel. De profil en V ou un peu plus évasés, larges d'environ 2,50 m à l'embouchure et profonds d'1,20-1,50 m, ils ont conservé, au fond, des trous de piquets. Leur comblement, volontaire, fut presque immédiat. On y trouva près de 10 000 ossements d'animaux avec les pièces en connexion ; le porc représente 94 % du total. Les fragments d'amphores constituent l'essentiel du matériel céramique. Ce sont des Dressel 1, dont le col a été sabré (conservant souvent l'opercule en place). L'analyse chimique d'un échantillonnage représentatif a déterminé six groupes de pâtes, dont trois proviennent d'Etrurie et deux de Campanie. Le reste de la céramique est pour l'essentiel indigène à l'exception de trois formes de campanienne A et B. Sept fibules répondent à des types connus (une Tène 2, deux Nauheim, quatre filiformes type Tène 3). Six monnaies, dont quatre potins, n'apportent que des informations chronologiques approximatives. On se trouve donc, *grosso modo*, vers 70-40. De quoi peut-il donc s'agir ? De fossés armés, sans aucun doute, comblés très vite — pour éviter la réutilisation de l'espace qu'ils défendaient ? Donc, un campement provisoire, dans lequel se serait déroulé un banquet ou une série de banquets, ou bien qui aurait connu un approvisionnement particulièrement soigné ? Les caractéristiques de l'ouvrage semblent romaines. Mais la question se complique : une nouvelle fouille, encore en cours, à quelque 200 m de ce chantier, rue H.-Le-Chatelier, vient de mettre au jour un nouveau fossé, de contexte apparemment plus récent !

Ces fossés, pour intriguants qu'ils soient, risquent d'être antérieurs à la fondation coloniale, à moins qu'ils ne représentent, par exemple, le camp de Plancus lui-même (ou de Lépide) venu rencontrer les expulsés de Vienne dans un séjour qui, on le sait, fut très bref. Inutile d'examiner des hypothèses désespérées : l'important dans ces découvertes tient moins à ce qu'elles apportent pour les origines de Lyon qu'à ce qu'elles offrent comme possibilités pour dater un matériel important. En effet, un camp romain à Fourvière ne peut s'imaginer avant le début de la guerre des Gaules, soit 58 avant J.-C. (aucune raison de le rattacher aux campagnes de C. Pomptinus contre les Allobroges en 62-61). Admettons même qu'il puisse s'agir de fortifications liées aux événements de 43. Nous disposons d'une fourchette dont la plus grande extension est d'une quinzaine d'années : 58-43. Pour cette époque, en Gaule, ce genre de contexte ne court pas les rues !

Donc, ces fossés ont été comblés peu après leur creusement (ce qui rend plausible leur attribution aux campagnes césariennes de préférence à toute autre hypothèse). Un certain temps s'écoule, qu'on ne peut apprécier : une couche d'abandon scelle le fossé amont, tandis que le fossé aval montre les traces d'un « lessivage » dû aux intempéries. Un an, dix ans, vingt ans ? La

seule observation du terrain, le recours à des techniques comme la granulométrie ne permettent pas de trancher.

Cela dit, les premières traces d'une nouvelle occupation sont doubles. Au Verbe Incarné mais aussi rue des Farges (la fouille menée par l'équipe d'A. Desbat), au sud de la colline, furent creusées des fosses afin de prélever les matériaux qui servirent à l'édification de premières maisons : loess et lehm, galets pour former le socle des murs à pans de bois. Ces fosses furent ensuite comblées et des maisons, datées de 20-10 avant J.-C., furent construites au-dessus d'elles. Au Verbe Incarné, une maison plus ancienne a laissé des traces : de forme rectangulaire, en colombage à hourdis d'adobe, à couverture de tuiles, elle est orientée selon le carroyage qui organisa le quartier au Haut-Empire. Elle fut abandonnée, elle aussi, aux alentours de 20 avant J.-C. C'est donc à partir de cette date que diverses constructions donnèrent à la colline de Fourvière et au plateau de la Sarra leur premier urbanisme définissable.

Reste le problème du matériel trouvé dans ces fosses : les derniers cours ont été consacrés aux problèmes théoriques concernant la céramique des années 50-20 avant J.-C. On sait qu'elle n'existe pratiquement pas dans les publications, ou plutôt que les datations présentent un degré d'incertitude maximum. Pourquoi ? Il y a d'abord les questions classiques : quelle est l'« espérance de vie » de la céramique ? Les moyennes que nous utilisons habituellement peuvent-elles être considérées comme équivalentes selon qu'il s'agit de dépotoirs, de sites d'habitats urbains, de camps militaires ? Selon qu'il s'agit d'assiettes ou de gobelets ? Etc. Surtout, la période 50-20 pose des problèmes particuliers.

Jusqu'à une date récente (entre 1960 et 1970), on pensait disposer de critères de datation d'une particulière finesse. La mise en relation de textes (au premier rang desquels ceux de Tacite) et de fouilles parfois anciennes, parfois récentes, avait permis de dresser pour la céramique arétine (originale d'Arezzo) des typologies évolutives d'une grande précision, fondées — par exemple — sur les datations des camps de Dangstetten (15-9), de Rodgen et Oberaden (11-8), de Haltern (7-9), etc. Des formes plus anciennes (d'après la typologie et la stratigraphie) avaient été attribuées à des dates évidemment plus hautes (en Suisse, en Italie), mais sans qu'on puisse les fixer d'après des critères sûrs.

Or, le développement de la recherche montra que, loin d'être concentrés à Arezzo, les ateliers qui avaient fabriqué l'« arétine » avaient essaimé. En Italie même, à Pouzzoles (ce qu'on savait depuis longtemps mais qu'on précisa) et à Pise, c'est-à-dire dans deux ports importants. Surtout, et ce fut un coup de tonnerre, les fouilles d'urgence de la Muette à Lyon mirent au jour les vestiges de fours et de dépotoirs où l'on retrouva des vases signés des potiers d'Arezzo, des moules pour les vases décorés dont l'analyse chimique démontra

qu'ils avaient été aussi bien importés d'Italie que fabriqués sur place. Une part considérable de la céramique de Haltern provenait non pas d'Italie mais de Lyon. L'affaire se compliquait encore : des analyses prouvaient qu'il restait à trouver en Gaule un très grand atelier qui a produit les vases signés d'Ateius et de ses esclaves ou affranchis.

Il en allait de même pour une autre production importante de la même époque, qu'on désigne sous le terme générique de « gobelets d'Aco ». A cette production théoriquement originaire de Cisalpine, on a trouvé des filiales non seulement à Lyon, mais, tout récemment, à Saint-Romain-en-Gal sur le territoire de la Vienne antique.

Les problèmes posés par ces « succursales » ne doivent pas être étudiés dans la simple optique de la production de la céramique. Même si cette dernière peut jouer un certain rôle économique dans des contrats précis (par ex., l'approvisionnement des camps du Rhin), il reste qu'elle constitue la plupart du temps un frêt d'accompagnement : c'est ainsi que, par exemple, la céramique dite « campanienne » accompagnait les amphores vinaires Dressel 1, et c'est à ce titre qu'on la retrouve dans les épaves. La « déconcentration » des productions d'Arezzo à Pise et à Pouzzoles, deux ports d'importance de l'Italie triumvirale et augustéenne, démontre la persistance de ce lien.

On ne saurait donc envisager l'installation à Lyon de grands ateliers de potiers venus d'Italie comme une simple mesure de simplification des circuits liés à la seule céramique. Il s'est agi de transferts beaucoup plus considérables. Lyon a dû constituer un pôle économique de grande envergure, à partir duquel partaient, par voie d'eau et par voie terrestre, des convois de toutes sortes vers la Gaule intérieure et vers le Rhin : soit que la ville ait joué un rôle de point de transbordement (Strabon signale que les navires de haute mer remontent le Rhône jusqu'à Lyon, où se trouve le plus important poste douanier) soit qu'elle ait eu à écouler des productions régionales au sens le plus large, soit, plus probablement, les deux à la fois. Des données très récentes vont en ce sens : des amphores dont la forme renvoyait jusqu'à présent à l'Italie, à la Tarraconaise ou à la Bétique (Dressel 2/4, Pascual 1, Haltern 70), d'autres encore s'avèrent, analyses faites, avoir été fabriquées à Lyon ou dans la région.

Revenons en arrière et reprenons le cas de la céramique « arétine ». Il paraît raisonnable de penser que la fabrique de Lyon (en admettant qu'il n'y en ait qu'une, ce qui n'est pas sûr) a commencé de la produire vers 20-10 avant J.-C. : c'est ce que semble prouver l'approvisionnement privilégié de Haltern compte tenu du temps d'organisation, d'essai, de démarrage, etc. Du coup, on peut également considérer comme vraisemblable que les formes d'arétine italienne trouvées à Lyon dans des contextes dépourvus d'« arétine lyonnaise » et qui, de surcroît, répondent à une typologie apparemment plus ancienne doivent correspondre à des datations antérieures.

Revenons aux fosses du Verbe Incarné et de la rue des Farges. Il est clair que leur comblement est daté par les tessons les plus récents (et c'est, on l'a dit, une date des environs de 20-10 qui s'impose). Mais le comblement ne se fait pas forcément à partir de matériaux homogènes. On comble souvent en égalisant le terrain. S'il s'agit d'agrandir l'aire urbanisée, ce sont des prélèvements provenant de zones à la limite de ladite aire qui serviront, souvent de décharges. C'est dire que, sur un site jusqu'alors non bâti, il y a chance de retrouver un éventail de matériel allant du début de l'occupation jusqu'aux travaux les plus récents. Et c'est pourquoi nous proposons, comme hypothèse de travail, de considérer que les céramiques trouvées dans les contextes de Fourvière s'étagent de 43 avant J.-C. à 20-10, ce que confirmerait peut-être la trouvaille des *aurei* de Q. Cornuficius frappés en 42 avant J.-C.

On a vécu longtemps sur la conviction qu'il existait un « décalage » entre l'Italie et les provinces. Les productions italiennes, quelles qu'elles fussent, depuis les canons architecturaux jusqu'aux objets les plus banals, en passant par les fresques murales ou les mosaïques, auraient mis un laps de temps indéterminé (20 ou 30 ans) avant de parvenir en Gaule ou en Espagne. Il faut revenir sur ce *topos*. Cela a été dit pour les peintures, c'est relativement clair pour l'architecture, c'est plus que certain pour la céramique depuis que se découvrent les ateliers d'imitation (comme Bram, Narbonne, Loyasse, la Graufesenque, etc.) et, répétons-le, le cas des amphores est encore plus éloquent.

L'espèce d'incertitude dans laquelle la Gaule intérieure a été maintenue par les historiens entre la conquête césarienne et le milieu du principat d'Auguste tient peut-être à un défaut d'expertise. La conviction du « décalage », l'inadéquation des analyses de matériel ont conduit à forger — si on ose dire — un « trou » de vingt à trente ans. A peu près rien n'existe après 58-52 et avant 30-20 (sauf dans le Midi, qui n'obéit pas aux mêmes présupposés, et encore). C'est évidemment absurde. L'exemple de Lyon doit nous amener à une révision. Nous avons des dates historiques et des niveaux archéologiques : une première série entre 58 et 43, une seconde série entre 43 et à peu près 20-10 (et plutôt 20 que 10). Partons de ces données, faisons table rase des idées reçues. On s'apercevra sans doute que, loin de se trouver dans une période d'immobilisme ou d'absence, la Gaule intérieure a connu un bouillonnement et une mutation en profondeur qu'il s'agit maintenant d'évaluer.

II. - SÉMINAIRES

Les séminaires de cette année ont été consacrés aux rites funéraires en Gaule. M.H. Duday, chargé de recherches au CNRS, a animé une séance concernant les méthodes de fouilles. M.A. Nickels, directeur des Antiquités de Languedoc-Roussillon, a présenté une nécropole du VII^e siècle avant J.-C., des environs d'Agde. M.P. Arcelin, chargé de recherches au CNRS, a fait le point

sur les nécropoles d'époque hellénistique dans la basse vallée du Rhône. M^{lles} Ch. Gebara, archéologue municipale de Fréjus, et V. Bel, étudiante en doctorat, ont proposé une analyse de l'organisation spatiale de trois nécropoles gallo-romaines. M. Ch. Pilet, Conservateur à la Direction des Antiquités Historiques de Basse-Normandie, a étudié des nécropoles normandes, principalement du haut Moyen-Age. Enfin, cette fois loin de la Gaule, M. Ch. Simon, chargé de cours à l'Université de Genève, a présenté les fouilles de la nécropole de Kerma, en Haute Nubie (3000-1500 avant J.-C.). Ces interventions ont nourri des discussions portant sur les rituels, sur les apports de l'anthropologie, sur le problème des groupements, sur les enseignements de l'ethnologie, sur l'interprétation des offrandes, sur la manière dont les nécropoles se développent (horizontalement ou verticalement), sur les rapports entre l'analyse des tombes et celle de la société des vivants, sur les études de paléo-démographie, etc. Il a été décidé de consacrer les séminaires de l'an prochain au même thème.

C.G.

PUBLICATIONS

- *Note sur la fondation de Lyon, Gallia*, 1986, 1, p. 171-173.
- *Les villes augustéennes de Gaule*, Autun, 1987, rapport introductif.
- *Le partoralisme en Gaule*, Colloque de Berne, août 1986 (sous presse).
- *Les temples celto-romains en Gaule*, Colloque de Paris, 1986, rapport introductif (sous presse).
- *Actualité de l'antiquité*, Colloque de Toulouse, 1986, conclusion (sous presse).

RESPONSABILITÉS

Au ministère de la Culture, le Professeur a exercé la vice-présidence du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, la présidence du Conseil Scientifique du Centre d'Archéologie Urbaine (Tours) et du Conseil Scientifique du Mont-Beuvray. Il a participé à l'activité de commissions scientifiques : celles de Vienne, du Grand-Louvre, etc.

Au CNRS, le Professeur exerce la direction du CID Gallia et Gallia-Préhistoire et est responsable de la revue *Gallia* et de ses suppléments. Il fait partie de divers comités de direction et de rédaction.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

— Missions nombreuses : en Lorraine, Rhône-Alpes, Picardie, Normandie, Bourgogne, Languedoc, Centre, Bretagne, etc.

Conférence et séminaires en France, en Italie et en Suisse.